RENSEIGNEMENTS

RÈGLEMENT

Tout participant s'engage :

- À accomplir la distance prévue par l'organisation dans le respect des indications des services de sécurité,
- À prendre le départ dans un esprit sportif et loyal,
- À s'être assuré auprès de son médecin qu'il ne présente pas de contre-indication à la participation à ce type d'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Elle décline également toute responsabilité en cas de vol. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- Les accompagnateurs à vélo, les chiens et les bâtons sont interdits, pour raison de sécurité.

INSCRIPTIONS

Âge minimum pour l'inscription : 16 ans

> Jusqu'au 9 mars 2023 : par courrier, en envoyant le bulletin d'inscription avec le certificat médical ou la copie de la licence et le chèque à l'ordre du FLEP à l'adresse suivante :
M. Bernard LOUCHE – 2, rue de la Butte des Groux – 78570 Chanteloup-les-Vignes
ou par Internet sur le site www.flep-carrieres.fr (sans coût supplémentaire).

> Sur place : le jour de la course au Complexe sportif Bretagne (certificat médical ou licence à présenter).

Clôture des inscriptions ½ heure avant le départ de la course.
Le prix de l'engagement : 6 km : 7 € avant le 9 mars 2023 (10 € sur place) / 12 km : 10 € avant le 9 mars 2023 (14 € sur place).
Le montant de l'inscription reste acquis à l'organisation en cas de désistement.

PARCOURS

Le départ de la course se situe au Complexe sportif Bretagne. La course comprend 1 boucle (6 km) ou 2 boucles (12 km) avec un ravitaillement à chaque tour et à l'arrivée au Complexe sportif Bretagne. Le circuit peut faire l'objet d'adaptations selon les conditions météorologiques.

DOSSARDS ET RÉSULTATS

Les dossards sont à retirer au Complexe sportif Bretagne le samedi 11 mars de 15h à 17 h et le jour de la course à partir de 8h.
Les résultats, gérés par puces électroniques, seront diffusés sur le site www.flep-carrieres.fr à partir du lundi soir.
Les dossards devront être visibles sur le devant du maillot. La puce électronique doit être attachée à l'une des chaussures.

COMMODITÉS

Des vestiaires, douches, toilettes et seront à votre disposition sur place au Complexe sportif Bretagne. Stationnement sur le parking du centre Leclerc, rue de la Reine Blanche.

RENSEIGNEMENTS

Bernard LOUCHE	06.25.08.56.27	bernard.louche@neuf.fr
Philippe HENNETON	06.83.56.24.68	
Service des sports	01.34.01.19.24	

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Classement individuel par catégorie, par équipe au scratch. Lot souvenir à chaque arrivant – Lots aux 3 premiers, au premier de chaque catégorie et aux 3 premières équipes sur 5 athlètes (Club affilié F.F.A. ou autre Fédération autorisée FFA).
Remise des récompenses au Complexe sportif Bretagne le jour de la course à partir de 11h.

SÉCURITÉ – ASSISTANCE MÉDICALE

Une couverture médicale sera assurée pendant la course. La sécurité sera assurée par la Police Municipale et les signaleurs.

Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2022 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.

6&12 Km de Carrières-sous-Poissy

Organisés par la Ville de Carrières-sous-Poissy, le FLEP
et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

PARC DU PEUPLE DE L'HERBE

Distances 6 km ou 12 km

Parcours nature plat au Parc du Peuple de l'herbe

DIMANCHE 12 MARS 2023 – DÉPART : 10H

Complexe Sportif Bretagne, rue Pasteur

Infos+ :

Bernard LOUCHE	*06.25.08.56.27*
Philippe HENNETON	*06.83.56.24.68*
Service des sports	*01.34.01.19.24*

WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR

BULLETIN D'INSCRIPTION

❒ Distance 6 km
❒ Distance 12 km

n° de dossard
(ne rien inscrire dans ce cadre)

Nom :

Prénom :

Année de naissance : Sexe : M ❒ F ❒

Club :

N° licence :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail : .....

Tél : .....

❒ J'autorise et j'accepte l'utilisation de ces données dans le cadre du « 12 km » par l'association FLEP.

Bulletin d'inscription à adresser avant le 9 mars 2023 à :
M. Bernard LOUCHE
2, rue de la Butte des Groux – 78570 Chanteloup-les-Vignes

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

LICENCIÉS FFA

Copie de la licence en cours de validité (FFA ou fédération autorisée) à joindre au bulletin d'inscription.

NON LICENCIÉS FFA

Un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins de 1 an.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) .....

.....

responsable légal, autorise ma fille/mon fils, à participer à la course.
La protection des mineurs reste sous la responsabilité des parents ou du club accompagnateur.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de déficience physiologique. Le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme s'applique à l'épreuve. L'inscription à la course engage les participants à l'acceptation du règlement.

Date : .....

Lieu : .....

Signature du responsable légal (obligatoire)

Nos partenaires institutionnels :

E.LECLERC

ENGIE Solutions

En partenariat avec le Marathonien
http://lemarathoniensartrouville.fr
Le Marathonien Running, Trail, Triathlon

BROOKS